



## AGENCE CAP Ô SUD IMMO HONORAIRES MAXIMUM DE TRANSACTION

**Vente inférieure ou égale à 80 000€ = honoraires forfaitaires de 8000€**

<i>Vente inférieure ou égale à 200 000 €</i>	<i>7%</i>
<i>Vente inférieure ou égale à 500 000 €</i>	<i>6%</i>
<i>Vente supérieure à 500 000 €</i>	<i>5%</i>

### **MENTIONS LÉGALES :**

Conformément aux dispositions des articles 6-III et 19 de la loi pour la Confiance dans l'Économie Numérique, ainsi que l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière.

**Nous vous informons que nos honoraires s'entendent TVA comprise au taux de 20 % à la charge du vendeur et hors frais annexes incombant au mandant (diagnostics, division géomètre, expertises...liste non-exhaustive).**